



2020 : UNE GESTION RIGOUREUSE POUR CONTRER LA CRISE SANITAIRE

Les **comptes 2020** sont fortement **marqués** par :

- la **crise sanitaire** que nous connaissons depuis mars 2020,
- le **nouveau règlement comptable des associations** (ANC 2018-06) qui modifie les différentes composantes de la plaquette des comptes annuels habituelle (Bilan Actif-Passif ; Compte de résultat ; Compte Emplois Ressources) et en crée une nouvelle : le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD). Certaines lignes et leur mode de calcul ont été modifiées, d'autres rajoutées ; dans certains cas, sans être nouvelle, la ligne est calculée différemment.

Dans ce nouveau cadre, les lignes des comptes 2020 de l'ARSLA ne peuvent pas toujours être comparées avec celles des années précédentes ; s'y retrouvent cependant nos grandes masses qui témoignent de la solidité de notre gestion basée sur notre modèle socio-économique de diversification des ressources.

Maintenant, les **comptes annuels** d'une association comme la nôtre sont **composés** :

- D'un **bilan Actif/ Passif**, arrêté au 31 décembre qui donne une photographie financière de notre association à la date du 31 décembre 2020. Il permet de savoir ce que nous possédons et de quelle manière cela est financé.
- D'un **Compte de résultat** qui reprend les recettes et les dépenses de l'année et permet ainsi de comprendre l'évolution financière d'une année à l'autre.
- D'un **Compte Emplois/ Ressources (CER)** qui permet de vérifier si nous respectons les ratios qui s'imposent à nous.

Et du nouveau **Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD)**. Celui-ci précise la part issue de la générosité du public aussi bien pour les produits (recettes) que pour les charges (dépenses).

Nous avons confirmé lors de l'Assemblée générale en juin 2020 notre volonté de soutenir la recherche et les malades à un niveau identique à celui de 2019. Cet objectif est largement atteint comme en témoignent les données suivantes :

Total du bilan	7 819 478 €	<i>(vs 5 593 698 € en 2019)</i>
Total des produits d'exploitation	2 313 656 €	<i>(vs 1 838 027 € en 2019)</i>
Résultat net comptable	125 336 €	<i>(vs - 162 025 € en 2019)</i>

Ce **résultat excédentaire de 125 336 €** s'explique essentiellement par l'encaissement de legs important venus compenser la baisse des dons liée à l'impact de la crise.

Dans ce contexte, les ratios d'utilisation des fonds continuent à respecter les règles d'usage et se définissent comme suit :



Les missions sociales s'élèvent à 1 774 273 € (vs 1 516 187 € en 2019) soit une augmentation de 17 %.

La répartition entre nos deux missions est la suivante :

- **1 092 519 € consacrés à l'aide aux malades** et leurs proches contre 732 998 en 2019. Cette augmentation importante est à relativiser car le montant total comprend 471 765 € de dotation aux amortissements. Cette dotation aux amortissements est la somme que représente la dépréciation de nos biens en raison de l'usure du temps et de l'obsolescence, évaluée pour chaque exercice selon une méthode de calcul définie dont vous trouverez le détail dans l'annexe aux comptes annuels. Elle s'explique également par :
 - Le recrutement d'un professionnel médico-social supplémentaire pour renforcer le pôle compensation à compter d'avril 2020,
 - Le recrutement d'une assistance sociale (en contrat de prestation) à compter de septembre 2020,
 - Une demande de prêt de matériel en hausse en raison de la crise sanitaire.
- **681 754 € consacrés au soutien à la recherche sur la SLA** contre 783 189 € en 2019. Cette baisse est surtout liée à un non déblocage des fonds engagés, les équipes de recherche étant à l'arrêt lors des confinements successifs.

Soit 81% des emplois (vs 76 % en 2019). Ce résultat témoigne de la capacité de l'ARSLA à adapter son fonctionnement à cette crise et de répondre aux besoins croissants des malades qui se sont souvent retrouvés isolés.

Les frais de recherche de fonds se composent des frais d'appel à la générosité du public, à la recherche de subventions et fonds privés et aux traitements des dons. Ils s'élèvent à **225 132 € contre 266 703 €** en 2019. **Ils représentent 10 % des emplois (vs 13 % en 2019).** La diminution de ces frais s'explique pour partie par une baisse des encaissements des dons réduisant les frais de traitement.

Les frais de fonctionnement d'un montant de 178 287 € contre 223 589 € en 2019 **ont diminué de 20 %.** Ils correspondent aux frais de fonctionnement de la structure (EDF, copropriété...), les honoraires comptables, les salaires de l'équipe des permanents, des frais liés à l'activité des bénévoles... Ils représentent 8 % (vs 11 % en 2019). Cette diminution s'explique par :

- Le non renouvellement de 2 postes vacants pendant 6 mois,
- Le recours au chômage partiel pendant les périodes de confinement pour 3 salariés,
- L'annulation de nos deux événements nationaux,
- L'annulation des rencontres de formation des bénévoles (Université d'été...)
- Une politique de maîtrise des coûts avec, entre autres, la mise en concurrence systématique des prestataires avec lesquels nous travaillons.

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 2 300 121 € contre 1 713 678 € en 2019. Comme cela a été évoqué, cette augmentation est liée à l'importance des legs perçus en 2020, nous constatons cependant l'impact de la crise actuelle sur les autres formes de dons (annulation événements, baisse des dons spontanés). Ces ressources représentent près de 98 % des ressources totales. Nous respectons ainsi notre souhait d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics.

Cette information est largement détaillée dans le tout nouveau Compte de Résultat par Origine et par Destination.

A ces ressources collectées auprès du public s'ajoutent les autres fonds pour un montant de 31 028 € contre 155 283 € en 2019. Cette baisse s'explique par celle de la rémunération de nos réserves en raison des taux bancaires faibles et de la non reconduction de la subvention du ministère de la Santé (obtenue dans le cadre de l'application SLALOM).



Notre politique de réserve reste inchangée. Ces réserves sont essentielles au bon fonctionnement de l'association ; elles nous permettent de garantir la tenue de nos engagements, d'assurer la sécurité de notre fonctionnement en cas d'imprévu, et d'autre part d'investir dans de nouveaux projets de recherche ou d'aides aux malades. Ces réserves ont été rassurantes durant cette année de crise et nous seront utiles en 2021.

Ces disponibilités se décomposent ainsi :

- Les fonds nécessaires à l'activité courante de l'association d'une année,
- Les fonds nécessaires pour satisfaire nos engagements pris auprès des équipes de recherche de ces 10 dernières années à savoir 1 122 068€
- Les fonds nécessaires pour satisfaire nos engagements dans le protocole PULSE à savoir 525 000 €.

Ce rapport de gestion ne serait pas complet sans l'évocation de l'importance des **contributions de nos bénévoles** (présents dans les coordinations régionales ou siégeant dans les instances décisionnaires de l'association) valorisées hors bilan pour un montant de **6 263 € soit 470 heures (contre 16 250 en 2019)**. Ce chiffre en forte baisse est bien évidemment lié à la crise sanitaire qui a fortement freiné ou mis en sommeil leurs missions habituelles. Leurs investissements et implication seront fortement nécessaires dès le retour à une vie « plus normale ».

On peut qualifier cette période de pandémie de double peine pour les malades et leurs proches,. Dans ce contexte, l'ARSLA a un rôle primordial pour les soutenir sans faille et continuer à développer ses actions afin d'améliorer le quotidien et encourager la recherche.

Nous savons aujourd'hui qu'en 2021, la crise sanitaire sera encore présente. Elle continuera à bousculer notre modèle économique. Il nous faudra encore évoluer et nous réinventer.

Notre nouveau projet associatif, Cap 2025, a d'ores et déjà démarré avec des groupes de travail et de premières réalisations concrètes ; il nous aidera à gagner ce combat.

Laurent PETITJEAN
Trésorier



Assemblée générale -12 juin 2021

EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

